



APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL AU SEIN DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE GOLF

1- PRÉAMBULE ET OBJET DE LA CONSULTATION

Le golf national est actuellement en plein essor. Le développement exponentiel de ce sport s'inscrit parfaitement dans les recommandations initiées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans ses deux lettres royales, lors des Assises nationales sur le sport en 2008 pour la restructuration du sport national ; et celles des Assises nationales sur le tourisme en 2010 pour la promotion du tourisme nationale, notamment par le développement du segment du tourisme golfique. Ces recommandations corroborent les Orientations stratégiques de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, Président actuel de la FRMG visant à hisser le golf national au rang des grandes nations golfiques pour faire du Maroc une terre de golf et un creuset de champions.

Ainsi, pour accompagner les évolutions rapides des niveaux techniques, managériales, scientifiques et technologiques, la FRMG envisage la mise en place d'une **Direction Technique Nationale** (ci-après dénommé **DTN**) en mesure de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie globale et intégrée visant à porter le golf national à son plus haut niveau de compétitivité et de performance depuis la base jusqu'à l'élite et à assurer un rayonnement et une meilleure représentativité du Royaume sur la scène internationale.



A ce titre, la FRMG **lance un appel à candidature** pour le recrutement d'un directeur technique pour prendre en charge la direction technique. Le directeur technique aura à diriger et coordonner l'ensemble des composantes de la DTN et à assurer les missions suivantes

- a- Encadrement, développement et suivi des joueurs et joueuses toutes catégories** (identification, détection des talents, encadrement, formation et supervision) ;
- b- Prise en charge de l'entraînement golf** (Planification des entraînements, des concentrations et de la participation des joueurs aux épreuves nationales et internationales) ;
- c- Management de la DTN** (sur le plan technique, administratif et financier,) ;
- d- Encadrement et formation des intervenants (tes) techniques** (choix des intervenants, formation, évaluation et supervision).
- e- Application de la Charte des Académies** : Conseiller et guider les différentes académies des clubs vers un même objectif en leur fournissant des bases communes. S'assurer que les jeunes talents soient encadrés par des professionnels dument habilités et suivent aussi une formation sur les règles de golf et ses valeurs.

Le DTN aura, entre autres tâches, de concevoir, proposer et **de mettre en œuvre la politique sportive** de la FRMG et en assurer le suivi conformément à la feuille de route tracée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

2- CONDITIONS REQUISES DES CANDIDATS (TES)

La présente consultation s'adresse aux personnes physiques ou **morales** ayant des compétences en sciences et techniques de la planification, de l'entraînement, du sport en général et du golf en particulier.



Ainsi, pour être éligible, le soumissionnaire doit justifier et remplir les conditions suivantes :

- Avoir un parcours académique de haut niveau ;
- Avoir des références sur des projets similaires ;
- Disposer d'une équipe technique composée de compétences pluridisciplinaire (intervenants) diplômées et qualifiées pour l'encadrement et la formation en golf, et qui :
 - ↳ maîtrise les outils technologiques requis pour l'apprentissage et l'évaluation des habiletés golfiques sur le plan physique, technique et mental ;
 - ↳ dispose des capacités de communication et d'animation en arabe, en français et en anglais ;
 - ↳ avoir une grande expérience professionnelle avérée à des postes de responsabilité au sein d'une fédération ou d'une institution de golf,
 - ↳ maîtrise les aptitudes managériales (élaboration des projets pour le développement de sa discipline, supervision de la planification de l'entraînement des équipes en collaboration avec leur entraîneur, budgétisation, coordination, évaluation, etc.) ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux du golf à l'échelon national et international ;
- Disposer d'un leadership avec une force de proposition dans le domaine et une forte capacité à fédérer et à mobiliser l'ensemble des collaborateurs.



3- CONTENU ET PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION

Le dossier présenté par chaque concurrent (te) est mis dans un pli cacheté portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent (te) ;
- L'objet de la consultation ;
- L'avertissement que « le pli ne peut être ouvert que par le président de la commission d'appel à consultation lors de la séance d'examen des offres de consultation ».

Et comprendra les pièces suivantes :

- Cv relatant le parcours académique et professionnel
- Un projet de plan d'action général définissant la stratégie de développement de la discipline golfique au Maroc ;
- Une proposition d'organigramme de l'équipe technique ;
- Présentation des réalisations (site web ou autre) ;
- Curriculum Vitae des intervenants ;
- Proposition du budget alloué au projet ;

4- MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat de la FRMG ou envoyées sous pli fermé par voie postale et recommandée au plus tard **le 16 mai 2018 à 10 heures**, à l'adresse suivante : **10 Rue Kamal Zebdi, lot 19, Hay Ryad - Rabat.**

La Commission Sportive de la Fédération Royale Marocaine de Golf reste à la disposition des candidats pour répondre à toutes questions ou informations complémentaires.

Adresse mail : frmgolf@yahoo.fr

Téléphone : +212 661 20 71 29.